

Séance ordinaire du 19 septembre 2017

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi dix-neuf septembre deux mille dix-sept à quatorze heures quarante, à la salle du comité, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Jean-Pierre Bazinet, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Janet Jones et Robert Maranda, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

### **CE-2017-12-61**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 19 septembre 2017.

### **CE-2017-12-62**

#### **Règlement modifiant le Règlement RV-2011-10-56 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts et sur les rejets au réseau d'égouts** [Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-017-R-2](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2011-10-56 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts et sur les rejets au réseau d'égouts, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-GEN-2017-017-R-2. Ce règlement a pour objet :

- d'identifier le bassin de drainage du ruisseau Michel, de fixer un taux maximal de relâchement des eaux de ruissellement dans la conduite d'égout pluvial, dans un fossé ou dans un cours d'eau, applicable spécifiquement à l'intérieur des limites de ce bassin, lorsqu'un ouvrage de rétention de ces eaux doit être aménagé en vertu du règlement et de corriger la description d'un sous-bassin de drainage du Ruisseau Rouge;
- de prévoir de nouvelles normes de rejet de contaminants aux réseaux d'égout;
- de supprimer les normes spécifiques de rejet des eaux de procédé d'une industrie de produits laitiers dans le réseau d'égout sanitaire ou unitaire dans les secteurs Saint-Nicolas, Charny et Saint-Rédempteur;
- de référer à la Direction des infrastructures en remplacement de la Direction de l'environnement et des infrastructures.

### **CE-2017-12-63**

#### **Approbation du procès-verbal des séances des 11 et 12 septembre 2017**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 11 et 12 septembre 2017.

---

**CE-2017-12-64**

**Besoin de main-d'œuvre à la Direction du service de police**

[Document d'aide à la décision GCH-2017-027](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction du service de police, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2017-027.

---

**CE-2017-12-65**

**Financement de la dépense relative à l'ajout de poteaux incendie et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2017-105](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'ajout de poteaux incendie, au montant maximal de 25 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-60, et de décréter ces travaux.

---

**CE-2017-12-66**

**Adoption du Rapport annuel 2016 de la Direction du service de la sécurité incendie**

[Document d'aide à la décision INC-2017-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Rapport annuel 2016 de la Direction du service de la sécurité incendie, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INC-2017-012.

---

**CE-2017-12-67**

**Demande d'agrément des archives privées historiques de la Ville auprès de Bibliothèque et Archives nationales du Québec**

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2017-019](#)

Il est résolu d'autoriser la chef du Service des arts et de la culture de la Direction de la vie communautaire, madame Nathalie Ouellet, à déposer la nouvelle demande d'agrément auprès de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pour les archives privées historiques de la Ville et à signer tous documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2017-12-68**

**Aide financière à des organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2017-022-R-1](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

- Association de hockey mineur Les éclaireurs

Chaudière-Etchemin	3 325,21 \$;
➤ Club de patinage artistique Saint-Romuald Saint-Jean inc.	3 519,55 \$;
➤ Association de ringuette de Lévis	3 087,70 \$;
➤ Club de hockey St-Romuald inc.	3 411,58 \$.

---

#### **CE-2017-12-69**

##### **Recommandations du comité des finances et des ressources humaines à l'égard du rapport de projections au 30 avril 2017**

[Document d'aide à la décision FIN-2017-027](#)

Il est résolu de recourir minimalement à l'excédent de fonctionnement non affecté et d'exercer une vigie constante à l'égard des éléments suivants :

- les revenus d'amendes et pénalités afin d'atteindre le budget de 3 700 000 \$ tout en comparant nos résultats à ceux des villes similaires;
  - les droits de mutation dont le budget 2017 est de 6 400 000 \$;
  - l'atteinte des deux objectifs de récupération budgétaire de 1 150 000 \$, soit 500 000 \$ à l'égard de la masse salariale et de 650 000 \$ au titre d'efficience et d'efficacité;
  - les emprunts nets au plan triennal d'immobilisations afin de ne pas dépasser l'objectif d'emprunts nets de 56 800 000 \$ excluant le devancement des travaux du viaduc du secteur Saint-Rédempteur (5 500 000 \$), afin de minimiser l'impact sur l'endettement.
- 

#### **CE-2017-12-70**

##### **Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 8 juin au 24 août 2017**

[Document d'aide à la décision FIN-2017-030](#)

La liste des déboursés pour la période du 20 avril au 8 juin 2017, est déposée à titre d'information.

---

#### **CE-2017-12-71**

##### **Dépôt des amendements budgétaires numéros 159 à 229 traités entre le 8 juin et le 24 août 2017**

[Document d'aide à la décision FIN-2017-031](#)

Les amendements budgétaires portant les numéros 159 à 229, traités entre le 8 juin 2017 et le 24 août 2017, sont déposés, à titre d'information.

---

#### **CE-2017-12-72**

##### **Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 2 383 080 du cadastre du Québec (rue Pierre-Beaumont, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-228](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour des usages commerciaux, du lot 2 383 080 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1,82 hectare, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-2017-228.

---

#### **CE-2017-12-73**

**Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 4 603 667 du cadastre du Québec (route Lallemand, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-230](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'installation d'une stèle sur le lot 4 603 667 du cadastre du Québec, d'une superficie de 0,0827 hectare, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-2017-230.

---

#### **CE-2017-12-74**

**Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 1 964 927 du cadastre du Québec (chemin Lambert, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-231](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'implantation d'une stèle sur le lot 1 964 927 du cadastre du Québec, d'une superficie de 0,0224 hectare, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-2017-231.

---

#### **CE-2017-12-75**

**Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 4 898 768 du cadastre du Québec (rue Sainte-Hélène, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-233](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis défavorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 4 898 768 du cadastre du Québec, d'une superficie de 45,9 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-2017-233.

---

**CE-2017-12-76**

**Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur une partie du lot 2 602 332 du cadastre du Québec (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-234](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit la réalisation de concours hippiques, sur une superficie de 7 hectares, sur une partie du lot 2 602 332 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-2017-234.

---

**CE-2017-12-77**

**Demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie du lot 5 664 495 du cadastre du Québec (rue Jérôme-Demers, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-247](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie du lot 5 664 495 du cadastre du Québec, d'une superficie visée de 6 727,7 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-2017-247.

---

**CE-2017-12-78**

**Demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 4 950 794 du cadastre du Québec (chemin Bélair Ouest, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-254](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 4 950 794 du cadastre du Québec, d'une superficie visée de 4 328,5 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-2017-254.

---

**CE-2017-12-79**

**Adoption du Rapport annuel 2016-2017 élaboré dans le cadre de la deuxième année du Programme d'aménagement durable des forêts de la région de la Chaudière-Appalaches**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-256](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Rapport annuel 2016-2017 élaboré dans le cadre de la deuxième année du Programme d'aménagement durable des forêts de la région de la Chaudière-Appalaches, daté de juillet 2017, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-256.

---

**CE-2017-12-80****Cession de servitudes de distribution d'énergie électrique sur une partie des lots 5 829 271 et 3 296 292 du cadastre du Québec en faveur d'Hydro-Québec (rue Théodore-Genest, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision DEV-2017-161](#)

Il est résolu de céder à titre gratuit une servitude de passage de lignes de distribution d'énergie électrique sur une partie des lots 5 829 271 et 3 296 292 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 28 mètres carrés, telle qu'elles sont montrées sur les plans annexés à la fiche de prise de décision DEV-2017-161, en faveur d'Hydro-Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2017-12-81****Avenant à la promesse de vente avec le propriétaire du lot 2 927 884 du cadastre du Québec (rue Saint-Denis, secteur Saint-Rédempteur)**

[Document d'aide à la décision DEV-2017-174](#)

Il est résolu d'accepter l'avenant à la promesse de vente avec le propriétaire du lot 2 927 884 du cadastre du Québec (rue Saint-Denis, secteur Saint-Rédempteur), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-174, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2017-12-82****Modification du contrat pour les services de téléphonie et de communications cellulaires**

[Document d'aide à la décision APP-2017-170](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour les services de téléphonie et de communications cellulaires (appel d'offres 2013-50-83), attribué par la résolution CV-2016-11-66, au montant de 43 316 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2017-170, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

---

**CE-2017-12-83****Attribution du contrat pour l'entretien des lieux d'élimination de la neige usée aux sites des Moissons et des Calfats**

[Document d'aide à la décision APP-2017-181](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour l'entretien des lieux d'élimination de la neige usée aux sites des Moissons et des Calfats (appel d'offres 2017-50-74), à Excavation Marcel Vézina inc., au prix de 2 044 800 \$, avant TPS et TVQ, pour la durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2017-12-84****Attribution du contrat pour les travaux de pavage et de resurfaçage et décret de travaux**[Document d'aide à la décision APP-2017-189](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour les travaux de pavage et de resurfaçage (appel d'offres 2017-50-84), à Les entreprises lévisiennes inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 769 568,75 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

---

**CE-2017-12-85****Attribution du contrat pour le service de tassement et d'enlèvement de la neige (secteur Pintendre)**[Document d'aide à la décision APP-2017-190](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour le service de tassement et d'enlèvement de la neige (secteur Pintendre) (appel d'offres 2017-50-85), à Aurel Harvey et fils inc., au prix de 4 000 295 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2017-12-86****Règlement modifiant le Règlement RV-2016-16-52 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2017 (tarif annuel de la compensation pour une deuxième collecte hebdomadaire pour un contenant sanitaire semi-enfoui réservé aux matières recyclables)**[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2017-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2016-16-52 sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2017, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2017-013. Ce règlement a pour objet de modifier le tarif annuel de la compensation pour une deuxième collecte hebdomadaire pour un contenant sanitaire semi-enfoui réservé aux matières recyclables.

---

**CE-2017-12-87****Aide financière à Club optimiste de St-Romuald inc.**[Document d'aide à la décision GRE-2017-203](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 300 \$ à Club optimiste de St-Romuald inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---

**CE-2017-12-88****Aide financière à Légion royale canadienne succ. 12, Lévis**[Document d'aide à la décision GRE-2017-204](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Légion royale canadienne

succ. 12, Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---

**CE-2017-12-89**

**Aide financière à Service d'entraide St-Romuald inc.**

[Document d'aide à la décision GRE-2017-206](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 300 \$ à Service d'entraide St-Romuald inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---

**CE-2017-12-90**

**Aide financière à la Commission scolaire des navigateurs (école St-Joseph)**

[Document d'aide à la décision GRE-2017-209](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 150 \$ à la Commission scolaire des navigateurs (école St-Joseph), pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---

**CE-2017-12-91**

**Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2017**

[Document d'aide à la décision GRE-2017-211](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2017, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport au conseil de la Ville, à titre d'information.

---

**CE-2017-12-92**

**Aide financière à Fondation musique en tête**

[Document d'aide à la décision GRE-2017-212](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 250 \$ à Fondation musique en tête, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---

**CE-2017-12-93**

**Aide financière à Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière**

[Document d'aide à la décision GRE-2017-213](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 2 000 \$ à Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---



**CE-2017-12-94**

**Aide financière à Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis**

[Document d'aide à la décision GRE-2017-214](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 2 000 \$ à Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

---

**CE-2017-12-95**

**Aide financière à la relocalisation de Creaform inc. et financement afférent**

[Document d'aide à la décision DEV-2017-171](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière au montant de 100 000 \$ à Creaform inc., dans le cadre et aux fins de la relocalisation de ses installations dans l'Innoparc Lévis, et de financer cette aide financière à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

---

**CE-2017-12-96**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 18 h 42.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---